



*Bienvenue
au collège*

Tél : 02 43 04 73 56

Mail : ce.0530803k@ac-nantes.fr

Rue de Châtenay
53110 LASSAY LES CHATEAUX



Les personnels

Principale : Mme Delalande
Secrétaire : Mme Guérin
Gestionnaire : Mme Cornu
CPE : M. Eymon (1/2 temps)
Assistante sociale : Mme Salin (lundi)
Infirmière : Mme Gaultier Jourdain (mercredi et jeudi)
Psychologue Education Nationale, conseillère en orientation :
Mme Jeanberné (jeudi)

19 professeurs
3 assistants d'éducation
7 agents de service

Vous pouvez rencontrer les personnels en prenant rendez-vous auprès du secrétariat.

Toute l'équipe est à votre écoute.

Informations pratiques

LES HORAIRES :

Ouverture du portail : 8h15

Les cours débutent à 8h45, les élèves doivent se ranger à la première sonnerie.

Fin des cours de la matinée : 12h40 (sauf mercredi 11h50)

Sur la pause méridienne, à partir de 13h00, les élèves qui le souhaitent peuvent participer aux ateliers ou clubs mis en place (chorale notamment).

Reprise des cours de l'après-midi : 14h00 (ouverture du portail à 13h30 pour les élèves externes)

Fin des cours de l'après-midi : 17h00

Dispositif 100% temps collège :

Pendant le temps scolaire, tout élève est sous la responsabilité de l'établissement. Pas de sortie, sauf demande et autorisation parentale exceptionnelle (ex : RDV médical). Les élèves sont accueillis et pris en charge de 08h45 à 17h00.

LE LIEN ENTRE LE COLLÈGE ET VOUS :

- Le carnet de liaison, le téléphone, la boîte mail du collège
- L'Espace Numérique de Travail (ENT) e-lyco : <http://vhugo.e-lyco.fr> commun aux élèves, parents, enseignants, personnels non enseignants.

Le site communique sur les dernières actualités, donne des informations pratiques sur l'établissement : agenda, menu, orientation, ...

Chaque élève, chaque parent dispose d'un code d'accès personnel pour :

- suivre la scolarité : consulter les résultats, l'emploi du temps, le cahier de texte, dialoguer avec les personnels (professeurs, services administratif, éducatif, ...)
 - accéder aux téléservices : demande de bourse, orientation, ...
- Les réunions et rencontres parents-professeurs, les conseils de classes.

Il est important de consulter régulièrement le site du collège pour les infos et viser le carnet de liaison de votre enfant.

En cas d'absence, vous devez prévenir l'établissement au **02 43 04 73 56** dès le matin de l'absence de votre enfant, et compléter le billet sur le carnet de correspondance pour son retour au collège.

L'appel des élèves est fait à chaque heure de cours.

INSCRIPTION AU COLLÈGE :

A compter du **20 juin**, vous allez recevoir l'avis d'affectation en 6^{ème} de votre enfant ainsi que le dossier d'inscription, à retourner au plus tard fin juin accompagné des pièces qui vous seront demandées.

Un séjour d'intégration à Clécy (Calvados) est organisé pour les 6^{ème} la 3^{ème} semaine de septembre. Des infos vous seront communiquées dans le dossier d'inscription.

Pour le **transport scolaire**, l'inscription se fait uniquement sur internet : aleop.paysdelaloire.fr, du 7 juin au 18 juillet 2021 (délai de rigueur).

Rentrée des élèves de 6^{ème} : jeudi 2 septembre 2021

La journée de rentrée des 6^{èmes} leur est consacrée, les autres niveaux faisant leur rentrée le lendemain.

Organisation des enseignements

EXEMPLE D'UN EMPLOI DU TEMPS :

En 6^{ème}, **26 heures de cours par semaine** (24h au CM2).

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi		
8h45	Histoire Géographie EMC	Education physique et sportive	Histoire Géographie EMC	Histoire Géographie EMC	Allemand [6 ALLD]		Anglais [6A NON ALLD]
9h40	Anglais		Anglais	Allemand [6 ALLD]	Documentation [6A GR1]	Documentation [6A GR2]	Devoirs faits [6A GR1]
10h35 10h50	Mathématiques Q1	Français Q2	Français	Français	Education physique et sportive		
11h45	Repas	Allemand [6 ALLD]		Arts plastiques			
12h45		Chorale [CHORALE 1]					
14h00	Mathématiques	Mathématiques		Mathématiques	Mathématiques		
15h00	Technologie	Education musicale		Sciences et vie de la terre Accompagnement personnalisé Q1	Sciences et vie de la terre Q2		
16h00	Physique Chimie	Vie de classe Q1	Technologie Q2	Anglais	Français		
17h00							

LES LANGUES :

4h d'anglais ou **option bilangue** 3h anglais / 3h allemand.

Si votre enfant ne choisit pas l'option bilangue à l'entrée en 6^{ème}, la LV2 (2^{ème} langue vivante), obligatoire en 5^{ème}, sera la langue espagnole.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :

Il concerne tous les élèves et est assuré par un ou plusieurs professeurs, inscrit à l'emploi du temps des élèves et/ou réparti sur toutes les disciplines pendant les cours.

Les activités conduites dans le cadre de l'AP permettent à l'élève de se doter de méthodes pour accroître et consolider ses compétences et approfondir ses connaissances.

LE DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS » :

Ces créneaux d'études dirigées, encadrées par des professeurs ou des personnels vie scolaire, sont positionnés sur le temps scolaire et, sur inscription, de 17h à 18h les lundi, mardi et jeudi.

Ces heures du soir ne sont pas obligatoires mais très conseillées pour aider à l'organisation, la mise régulière au travail et la réussite scolaire.

LE TRAVAIL PERSONNEL À LA MAISON :

En 6^{ème}, dernière année du cycle 3, il doit être d'environ une demi-heure tous les soirs. Il faut **prendre l'habitude de travailler de manière régulière, revoir les leçons, les cours de la journée, et préparer la journée du lendemain.**

LE RÔLE DES PARENTS :

Il s'agit surtout d'aider votre enfant à s'organiser et de veiller à la régularité du travail. Il faut développer l'autonomie de l'enfant et le responsabiliser.

Rappel de l'importance du statut de l'erreur : se tromper n'est pas une faute, on apprend en se trompant.

Limitier les écrans, les bannir avant le coucher, instaurer des horaires réguliers et des rituels pour faciliter l'endormissement, favoriser la lecture.

LES CONSEILS DE CLASSES :

Les parents élus délégués sont présents et participent au débat. Leur rôle de relais entre les familles et le collège est essentiel.

LES DISPOSITIFS PARTICULIERS :

- Le **PPRE** : projet personnalisé de réussite éducative qui peut être mis en place à l'interne, en partenariat avec la famille. Il concerne les aménagements pédagogiques pour les élèves en difficulté.
- Les **PAI / PAP** : (PAI : Projet d'accueil individualisé, qui concerne les problèmes à caractère médical / PAP : projet accueil personnalisé, qui concerne les aménagements pédagogiques). Ces dispositifs sont mis en place par le médecin scolaire, à la demande des familles.
- Les **parcours individualisés** : mis en place pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} en difficulté scolaire : suivi individualisé et stages en entreprise.
- Des **heures de soutien** individuel ou en petit groupe pourront être mises en place pour aider votre enfant. Au regard de difficultés repérées, l'équipe pédagogique vous proposera ce dispositif.

Si votre enfant rencontre des difficultés, n'hésitez pas à nous en parler.

LES ÉVALUATIONS NATIONALES 6^{ÈME} :

Elles se déroulent **au mois de septembre** et portent sur les compétences en français et mathématiques.

La passation se fait individuellement, sur ordinateur, et permet aux enseignants de repérer les réussites, les besoins, et de mettre en place rapidement les remédiations nécessaires afin d'aider les élèves qui montreraient des difficultés ou un retard d'acquisition pour certaines compétences.

Environnement pédagogique

LES SALLES SPÉCIALISÉES :

- Les salles d'arts plastiques, éducation musicale, sciences
- Le CDI (Centre de Documentation et d'Information)
- La salle multimédia
- Le foyer



LES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES :

Les élèves ont accès à du matériel récent :

- 2 classes mobiles (soit 30 ordinateurs portables)
- 9 ordinateurs portables à disposition des élèves au CDI
- 1 vidéo projecteur dans chaque salle

Restauration scolaire

Confectionnée sur place, elle est en self service avec multi choix. Une attention est portée aux produits locaux et bio. Les menus sont élaborés de manière équilibrée. Un travail est fait pour limiter le gaspillage alimentaire.

Le paiement (4 € le repas) se fait :

- **en chèque ou en espèces** : le compte de votre enfant doit être **créditeur** (paiement à l'avance). Le crédit du compte s'affiche à chacun de ses passages au self.

- **par prélèvement automatique** : le compte self de votre enfant est **débiteur** jusqu'à la fin de chaque mois ; le montant de la dette est prélevé le mois suivant (autour du 8-10) directement sur le compte bancaire du responsable financier.



LES CLUBS ET ACTIVITÉS PROPOSÉS AU COLLÈGE :

- Sur le temps du midi, les élèves peuvent participer à différentes activités encadrées par des professeurs volontaires : clubs potager, dessin, chorale, futsal.
- L'atelier théâtre pour les classes de 3^{ème} : le lundi soir de 17h à 19h, avec une représentation au théâtre de Mayenne en fin d'année.
- UNSS : planning d'activités sportives variées le mercredi après-midi, encadrées par les professeurs d'éducation physique et sportive, engagement des élèves en championnat.

LE CVC (CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE) :

Cette instance regroupe les élèves qui désirent s'investir, réfléchir et mener des actions visant à améliorer la vie au collège. Constitués en commissions, les élèves participent à la réflexion sur les menus servis, la gestion du foyer, l'écriture d'un journal numérique, la récolte de fournitures scolaires au profit d'associations, ...

LE CESC (COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET LA CITOYENNETÉ) :

Dans le cadre de la sensibilisation des jeunes à la santé et la citoyenneté, cette instance met en place des actions à destination de tous les élèves. Les personnels du collège (professeurs, Conseillère Principale d'Éducation, surveillants, employé service civique, infirmière scolaire, assistante sociale) ainsi que des partenaires extérieurs interviennent devant les classes :

- 6^{ème} : lutte contre le harcèlement, semaine intégration,
- 5^{ème} : sécurité routière (ASSR1), médiation par les pairs, sensibilisation aux risques d'internet, égalité filles / garçons, ...
- 4^{ème} : prévention risques de l'audition, éducation à la santé et sexualité, projet intergénérationnel en partenariat avec l'EPHAD de Lassay, sensibilisation à la loi par la découverte du tribunal de Laval, formation aux premiers secours (PSC1), ...
- 3^{ème} : projet prévention sur les conduites addictives, sécurité routière (ASSR2), éducation à la santé et la sexualité, ...

Et dans un cadre plus général : prévention des risques face aux écrans.

LE FSE (FOYER SOCIO-EDUCATIF) :

Association animée à l'initiative des élèves, dans le but de les préparer à la vie civique et sociale et de contribuer à l'épanouissement de leur personnalité. Le FSE contribue sous forme de dons, grâce aux cotisations des familles, aux sorties et voyages de l'établissement.

L'APE (ASSOCIATION DE PARENTS D'ELÈVES) :

L'association propose aux parents de s'investir dans la vie du collège de leur enfant (parents délégués dans les conseils de classe, représentants au CA, ...).

Des actions sont menées durant l'année scolaire (adhésions, vente de chocolats à Noël...) afin de récupérer des fonds, principalement reversés pour participer financièrement aux voyages scolaires.

Contact : apecvh53@gmail.com

Les partenaires

- Espace Jeunes Lassay : différentes animations sur le temps de pause méridienne.
- Mayenne Culture / Le Kiosque : dispositif « Aux arts collégiens », qui permet aux élèves de suivre un parcours artistique et participer à des ateliers de création avec artistes.
- Atmosphères 53 : « Collège au cinéma », à destination des classes de 4^{ème} et 3^{ème}, 1 séance / trimestre.
- Les Chorallèges : participation au concert en juin des élèves de la chorale. Prestation départementale.
- Parc naturel régional Normandie Maine : projet « PARCours ton territoire » : étude du bassin versant et la faune aquatique (SVT / Arts plastiques).

